

INSTRUCTIONS DE POSE

BOIS D'INGÉNIERIE



BOIS D'INGÉNIERIE AVEC RAINURES ET LANGUETTES – POSE FLOTTANTE

ACCLIMATATION

On recommande une période d'acclimatation préalable à la pose du plancher en bois d'ingénierie, soit « sur place » ou « dans des conditions semblables à celles sur place », ce qui facilite la pose et élimine toute préoccupation relative à la dilatation excessive ou à la contraction insuffisante du plancher. Entreposer les BOÎTES FERMÉES dans la pièce où le plancher doit être posé au moins 48 heures au préalable. Le réglage du chauffage et de la climatisation doit être entre 15 et 20 °C (59 et 68 °F), et l'humidité relative de la pièce devrait se situer entre 35 et 55 %.

OUTILLAGE ET MATÉRIAUX REQUIS

- Des lunettes de protection et un masque anti poussière
- Une scie circulaire électrique à table avec collecteur de poussière, une scie circulaire à lame (de trait fin) au carbure (de 40 à 60 dents) ou une scie sauteuse ou manuelle
- Une scie manuelle ou une spécialement conçue pour les montants de portes
- Des cales d'écartement de 8 mm (5/16 po) d'épaisseur
- Un tire-lame, un marteau et une cale de frappe
- Adhésif recommandé
- Un couteau utilitaire
- Racle pour adhésif ou un chiffon propre humide
- Ruban adhésif de masquage bleu
- Une membrane d'un maximum de 3,2 mm (1/8 po)
- Pour les poses sur bases de types béton ou ciment, un pare-vapeur sera requis. (Voir «Sous-plancher en béton» ci-dessous)

PLANCHER PORTEUR

Le plancher en bois d'ingénierie conçu par Beaulieu Canada peut être posé sur la majorité des planchers existants, qu'ils soient en bois, en PVC ou en béton. Pour ce faire, il faut d'abord enlever tout tapis et toute thibaude. On doit également veiller à ce que la surface soit propre, sèche, plane (2 mm ou 1/16 po de dénivellation sur 1 m ou 40 po) et à dénivellation graduelle. Le plancher

porteur doit donc être rigide, car une trop grande flexion peut empêcher la pose adéquate du plancher.

Sous-plancher en bois

Le bois et les matériaux dérivés (contreplaqué, panneau de grandes particules orientées ou panneau de particules) doivent être secs et présenter une teneur en humidité de 6 à 12 % (idéalement vérifiée à l'aide d'un hygromètre). Ainsi, la teneur en humidité des sous-planchers en bois ne doit pas excéder 12 %. Veiller à ce que les planches ou panneaux du sous-plancher soient adéquatement fixés aux solives et à ce qu'il n'y ait pas de grincements ni d'affaissements. À l'aide du mastic approprié, niveler le plancher et en boucher les trous. Sabler les saillies. Le sous-plancher doit être de niveau et plat, avec une dénivellation maximale de 2 mm (1/16 po) sur 1 m (40 po). L'espace maximal possible entre les solives de plancher traditionnelles est de 40 cm (16 po). Les systèmes de poutrelles de plancher doivent quant à eux respecter toutes les exigences du fabricant et du code du bâtiment.

Sous-plancher en béton

La pose d'une membrane étanche à l'humidité (c'est-à dire un pare-vapeur) est nécessaire pour tous les types de plancher en béton, en béton léger ou en céramique. Utiliser une pellicule de polyéthylène de 0,15 à 0,2 mm (6 à 8 mils). Les bandes de pare-vapeur doivent présenter un chevauchement minimal de 20 cm (8 po) et être collées ensemble à l'aide d'un ruban hydrofuge. Le rebord du pare-vapeur doit couvrir environ 5 cm (2 po) du bas des murs. Une membrane distincte d'au plus 3,2 mm (1/8 po) d'épaisseur est également nécessaire. Le pare-vapeur peut être intégré à cette membrane distincte; toutefois, il doit être assez efficace pour répondre aux exigences minimales en matière d'étanchéité à l'humidité. Voir les spécifications de la membrane fournies par le fabricant. Les sous-planchers en béton doivent être en place depuis au moins un mois avant la pose du plancher. On devrait en outre en vérifier la teneur en humidité au préalable.

Les teneurs maximales acceptées sont les suivantes :

1. Test au chlorure de calcium anhydre : 3 lb/1 000 pi²/24 heures
2. Appareil de mesure de l'humidité dans le béton Tramex Concrete Encounter CME4 : 4 %

Nouvelles constructions

Un plancher en béton neuf doit sécher au moins une semaine par centimètre (3/8 po) d'épaisseur, jusqu'à concurrence de 4 cm (1½ po). Toute épaisseur supérieure à 4 cm (1½ po) prend 2 fois plus de temps à sécher.

Les teneurs maximales acceptées sont les suivantes :

1. Test au chlorure de calcium anhydre : 5 lb/1 000 pi²/24 heures
2. Appareil de mesure de l'humidité dans le béton Tramex Concrete Encounter CME4 : 2,5%

S'il s'agit d'un plancher chauffant, la température du sous-plancher ne doit pas dépasser 27 °C (80 °F) et sa teneur en humidité doit être inférieure à 2,5 % (méthode au carbure).

LES SOUS-PLANCHERS DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS AVANT LA POSE

Généralités

Pour un revêtement de sol en bois d'ingénierie Beaulieu qui doit être installé comme un plancher flottant, il faut laisser un espace de dilatation de 8 mm (5/16 po) tout autour de la pièce pour éviter que le parquet gondole. Il en est de même autour de tous les obstacles (colonnes, tuyaux). Il faut détalonner les embrasures de porte afin de permettre une expansion de 10 mm (3/8 po) ou dégager l'espace nécessaire, puis le remplir de scellant. Les installations de plus de 10 m (33 pi) dans n'importe quel sens ou dans des pièces distinctes nécessitent l'utilisation de moulures de transition afin d'aménager l'espace d'expansion adéquat. Enlever les plinthes. Si nécessaire, les lames de la première rangée peuvent être coupées pour en réduire la largeur afin de veiller à ce que celles de la rangée finale aient au moins 5 cm (2 po) de largeur. Avant la pose, nettoyer le sous-plancher, le balayer ou y passer l'aspirateur afin d'éliminer toute saleté ou tout débris. Vérifier la teneur en humidité du sous-plancher à l'aide d'un hygromètre ou d'une autre méthode approuvée.

Le sous-plancher doit être plat. Les inégalités doivent être corrigées par sablage ou remplissage afin d'obtenir un sous-plancher de niveau, avec une dénivellation maximale de 2 mm (1/16 po) sur 1 m (40 po).

CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT

Le système de chauffage par rayonnement doit être fonctionnel au moins trois semaines avant la pose du plancher en bois d'ingénierie de Beaulieu Canada. Le système doit être éteint à la pose. En hiver, régler le système à exactement 18,3 °C (65 °F) au moins 48 heures avant la pose. Une fois la pose terminée, ou au démarrage à froid du système de chauffage par rayonnement, la température peut être graduellement augmentée d'au plus 5 °F toutes les 24 heures. La température de surface maximale permise pour les planchers en bois d'ingénierie est de 26,7 °C (80 °F). Éviter de combiner le plancher en bois d'ingénierie de Beaulieu Canada à des systèmes à grandes variations de température, comme les serpentins de chauffage par induction. La superficie recouverte d'un plancher en bois d'ingénierie ne doit pas contenir de zones chauffées et non chauffées, à moins qu'elles soient séparées par des joints de dilatation. Tous les systèmes de chauffage par rayonnement exigent la pose d'un pare-vapeur. Il est important de noter que les carpettes ou autres tapis déposés sur le plancher peuvent accidentellement servir d'isolants thermiques et faire monter la température à un degré supérieur au seuil de tolérance de la surface, établi à 26,7 °C (80 °F).

DISPOSITION ET MESURES

D'abord, il faut établir le sens de pose des lames.

Quelques principes de base :

1. Le sens de la longueur est parallèle au sens le plus long de la pièce.
2. Le plancher est plus joli s'il est orienté dans le même sens que la principale source de lumière.
3. Afin d'éviter tout chevauchement à l'embrasure d'une porte, utiliser une moulure en T ou mesurer les lames à partir du mur de départ afin de veiller à ce qu'il y ait un joint de lames dans l'embrasure de la porte. On recommande d'éviter de terminer la pose par une lame étroite de moins de 5 cm (2 po) de largeur, peu importe le mur. On suggère donc de tailler les premières et dernière rangées pour qu'elles soient de largeur égale. Détalonner toutes les embrasures de porte afin que le plancher puisse facilement glisser sous celles-ci. Détalonner les embrasures de porte avec une scie à panneau ou une scie à main en utilisant un bout de lame de plancher et de membrane pour se guider. Laisser toujours un espace de dilatation entre le plancher et les murs ou tout autre objet fixe.

VÉRIFICATION ET MÉLANGE DES LAMES

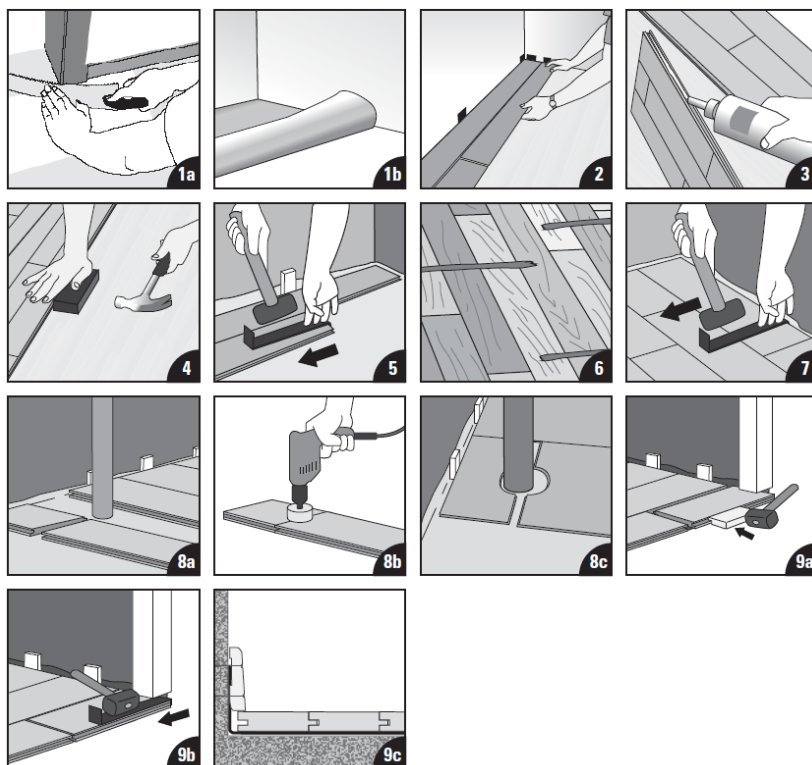
AVIS AU POSEUR

Les lames comportant des défauts visibles ne doivent pas être posées. Ces lames doivent être mises de côté et utilisées pour les pièces coupées ou soumises à des fins de réclamation. Aucune réclamation résultant de la pose de ces lames ne sera considérée. Pour de meilleurs résultats, on recommande de mélanger les lames de trois ou quatre boîtes de plancher en bois d'ingénierie de Beaulieu Canada avant leur pose. Afin d'optimiser l'effet visuel, éviter de mettre des lames semblables les unes à côté des autres et de répartir aléatoirement les joints d'extrémité.

COUPE DES LAMES

Quand on coupe les lames de plancher en bois d'ingénierie à la scie circulaire, on recommande de tourner la face décorative vers le bas. Si on utilise une table à scie circulaire, une scie sauteuse ou une scie à main, la face décorative doit être tournée vers le haut.

- Attention : La poussière de bois en suspension dans l'air peut présenter des risques d'explosion et irriter les yeux, la peau et l'appareil respiratoire. Utiliser un dépoussiéreur avec les outils électriques, et porter des vêtements adéquats de même qu'un masque anti poussières homologué.



- Commencer toujours une rangée avec une lame d'au moins 30 cm (12 po) de longueur et veiller à ce que les joints d'extrémité soient tous décalés d'au moins 30 cm (12 po).

INSTRUCTION DE POSE

1. Pour commencer

Vérifier les lames avant de commencer pour vous assurer qu'elles ne sont pas abîmées ou de mauvaise qualité. Après avoir nettoyé le sous-plancher, dérouler une feuille du pare-vapeur (si requis) et/ou de la membrane.

2. Les deux premières rangées

Étaler les deux premières rangées sans les coller. Commencez l'installation des lames au coin droite, la rainure contre le mur. Ne pas oublier de mettre les cales d'écartement entre le mur et les lames. Si le mur est irrégulier, adapter les lames à son contour. Retirer alors la première rangée, couper les lames selon le besoin, puis poser à nouveau.

3. Application de la colle

Avec un couteau utilitaire, couper l'embout de l'applicateur à un angle de 45°. Appliquer la colle au fond de la rainure tout au long et au bout de chacune des lames. Ne jamais complètement remplir la rainure de colle.

4. Encollage

La séquence de pose et l'encollage des premières rangée est critique et donne toute la stabilité au plancher; un mauvais alignement des premières rangées peut ruiner toute l'installation. Pour commencer, coller la première lame de la deuxième rangée à la première lame de la première rangée. Utiliser la cale de frappe et le marteau pour joindre les deux lames jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'écart en les deux. Essuyer immédiatement l'excédent de colle avec un chiffon propre et humide.

5. Suite de l'encollage des deux premières rangées

Coller la deuxième lame de la première rangée à la première en appliquant la colle au bout de la lame seulement. Frapper ces deux lames ensemble. Toujours essuyer l'excédent de colle soit avec une racle pour adhésif ou un chiffon propre et humide. Coller ensuite la deuxième lame de la deuxième rangée à celle de la première rangée que vous venez de coller en appliquant la colle tout au long et au bout de la lame. Continuer à alterner entre la première et la deuxième rangée jusqu'à l'extrémité gauche de la pièce. Utiliser le tire-lame pour bien tirer les bouts des dernières lames.

6. Poursuite de la pose du plancher

Une fois que plusieurs rangées sont installées, placer des bandes de ruban adhésif de masquage bleu afin de sécuriser les lames ensemble. Retirer

les bandes lorsque l'installation progresse et ne jamais laisser le ruban adhésif plus de deux (2) heures sur le plancher. Quand la première feuille de membrane est couverte, installer la deuxième. Ne pas oublier de mettre les cales d'écartement tout au long de l'installation.

7. Pose de la dernière rangée

Pour poser la dernière rangée, mesurer et couper la lame. Laisser un espace de 8 mm (5/16 po) entre celle-ci et le mur et utiliser le tire-lame pour bien tirer les lames ensemble. Attendre douze (12) heures avant de retirer les cales d'écartement et de permettre la circulation sur le plancher.

8. Trous pour tuyaux

Mesurer le diamètre du tuyau et percer un trou de 8 mm (5/16 po) plus large. Scier un morceau tel qu'il est indiqué sur la figure et poser la lame sur le sol puis coller la lame découpée.

9. Embrassures de porte et plinthes

Poser une lame ainsi que sa membrane correspondante (face décorative vers le bas) près de l'embrasure de porte, laisser un espace additionnel de 8 mm (5/16 po) et scier. Glissez ensuite la lame sous la moulure. Poser les plinthes sur la partie de la membrane, et du pare-vapeur le cas échéant, qui monte sur le mur. Ne jamais fixer les plinthes au plancher.

Adhésifs recommandés :

Roberts 1406 (aussi QEP 1406)

Titebond Tongue & Groove Glue

Après l'installation

Pour prévenir les dommages, le couvre-plancher devrait être installé en dernier lors d'une construction/rénovation. Si d'autres corps de métier doivent terminer des travaux après son installation, un papier colophane ou du carton doivent être utilisés comme protection et recouvrir entièrement le couvre-plancher. NE JAMAIS UTILISER DE RUBAN ADHÉSIF DIRECTEMENT SUR LE COUVRE-PLANCHER CAR IL RISQUE D'ENDOMMAGER LE FINI. Il est primordial de nettoyer le couvre-plancher avant l'installation des matériaux de protection parce qu'ils pourraient emprisonner des débris en-dessous et causer des dommages. Ne pas utiliser de film de plastique ou autres matériaux de protection qui ne respirent pas parce qu'ils peuvent produire de la condensation endommager le couvre-plancher.

Enlever les cales d'écartement et installer les moulures quart de rond ou les plinthes pour cacher l'espace de dilatation entre le couvre-plancher et le mur.